



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E185682

VALABLE JUSQU'AU 13/10/2026

ÉDITÉ LE

28/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/03/2016

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/05/2021
40 000

Raison sociale : ENERALPES

163 IMPASSE DU TEURA
38190 BERNIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE B 453 862 500

Siret : 819 276 213 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 81 19310

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C80219R1254002 / 002 118391/10

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C80219R1254002 / 002 118391/10

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Téléphone : 04 76 90 23 74

Portable : 0618727589

Fax : 04 76 90 55 61

Site Internet : www.trouilloud-eneralpes.fr/

E-mail : jm.sirotdeneralpes.fr

Responsabilité légale :

SIROT JEAN MARC DIRECTEUR GÉNÉRAL / VISENTIN PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	05/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/09/2022
o Ventilation mécanique	27/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.